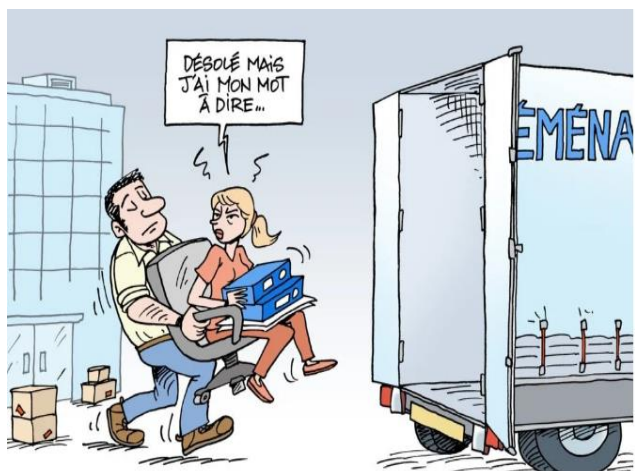


Face au manque de réponses de la Direction et à l'indifférence quant au sort des agents

LE CHSCT a VOTÉ UNE EXPERTISE ce 6 octobre 2021

Les élus mandatés au CHSCT des syndicats CGT, FO avec le soutien des syndicats CFTC, SUD et UNSA **ont voté la réalisation d'une expertise** sur les différentes unités impactées à court et moyen terme par le projet de fermeture de 30 lits d'admission sur le pôle de Flandre Intérieure et de relocalisation de 30 lits sur l'EPSM d'Armentières, la réorganisation de l'ambulatoire, la mise en place d'équipes mobiles intersectorielles...



Cette expertise sera menée par un cabinet indépendant, agréé, à but non lucratif voté par le CHSCT et non diligenté par la Direction. Les entretiens individuels et collectifs seront anonymes, sur volontariat : n'hésitez pas à témoigner !

Cette expertise évaluera les risques que pourrait constituer ce projet.

Le projet de démantèlement est STOPPÉ, tant que le CHSCT n'a pas rendu un avis éclairé suite aux conclusions et aux préconisations des experts. Aucun élément du projet ne peut être mis en place avant les conclusions de l'expertise.

L'expertise donnera le temps de construire un projet d'équipe cohérent et travaillé et mettra en lumière les impacts sur l'ensemble des fonctions supports : administratives et techniques... (diminution de l'activité qui entrainera la diminution des effectifs...)

L'intersyndicale appelle à la mobilisation
le 18 octobre à 13h30 lors du conseil de surveillance.